

BYRRH

VIN TONIQUE et APERITIF
 RECOMMANDE AUX FAMILLES VENTE EN 1912: 11.000.000 DE BOUTEILLES
 L. VIOLET. - THUIR, FRANCE
 Agents: **PAUL GELPI & SONS, New Orleans**

BYRRH

LA NOTE DU PRÉSIDENT

Suite de la 1ère page.

LE "LUSITANIA".

Une partie de la note de votre Excellence, relativement à la destruction du "Lusitania", se fortifie de certaines déclarations obtenues de certains témoins touchant la nature de la cargaison du "Lusitania" et laisse supposer que le gouvernement des Etats-Unis ignorait ce détail. Votre note déclare que le "Lusitania" était armé de canons cachés, servis par des canonniers experts, et était pourvu de munitions; qu'il transportait des troupes du Canada, et portait un chargement interdit par les lois des Etats-Unis à un navire portant des passagers, et servant de navire auxiliaire à la marine de l'Angleterre.

Heureusement, que sur ces points, le gouvernement des Etats-Unis est en mesure d'éclaircir le gouvernement impérial.

Si les déclarations de la note de votre Excellence, étaient exactes, le gouvernement des Etats-Unis aurait failli, comme puissance neutre d'exercer le soin nécessaire pour faire obéir ses lois. Il était du devoir du gouvernement des Etats-Unis de s'assurer que le "Lusitania" n'était pas armé, que le navire ne servait pas comme transport de troupes, et qu'il ne portait pas un chargement dont la nature serait contraire aux lois du pays. Si, de fait, le "Lusitania" était un navire appartenant à la marine d'Angleterre, il n'aurait pas reçu la permission de quitter le port de New-York comme navire marchand. Le gouvernement des Etats-Unis par l'entremise de ses officiers a fait son devoir consciencieusement et à fond.

Donc, le gouvernement des Etats-Unis peut hautement assurer votre Excellence que la source d'information au sujet de l'armement du "Lusitania" est complètement fautive. Le gouvernement impérial devrait soumettre des preuves compétentes à l'appui de sa déclaration qui laisse à supposer que les officiers du gouvernement des Etats-Unis n'ont pas fait leur devoir.

Quelles que soient les arguments du gouvernement impérial au sujet de la cargaison du "Lusitania", prétendre avoir été contrebande de guerre, et la supposition que des munitions à bord du navire ont déterminé la seconde explosion, le gouvernement des Etats-Unis maintient que toutes ces allégations ne tiennent pas, devant la question de la légalité des moyens employés par les autorités navales de l'Allemagne pour couler le navire.

Mais la destruction d'un navire à passagers dans les circonstances telles qu'il se sont présentées dans l'attaque du "Lusitania", est contre tous les principes de l'humanité et écarte toute discussion d'autres circonstances et d'autres détails. Le gouvernement impérial reconnaît, sans aucun doute, le fait que le "Lusitania" était un grand navire exclusivement affecté au transport de passagers, et ayant à son bord plus de mille personnes qui étaient absolument innocentes d'aucun acte hostile; que le navire a été torpillé et coulé sans aucun avertissement, sans aucune excuse en droit, et que des hommes, des femmes et des enfants ont été subitement envoyés à la mort dans des circonstances inouïes dans les annales de guerre moderne.

Plus de cent citoyens américains ayant péri dans cette épouvantable catastrophe, il est du devoir formel du gouvernement des Etats-Unis de parler de ces choses, et en sus, avec l'emphase la plus solennelle, d'appeler l'attention du gouvernement impérial sur la grave responsabilité qui incombe au gouvernement des Etats-Unis dans cette tragédie.

Cette responsabilité repose sur des principes qui ne peuvent être écartés. Il y a là plus que les discussions de droits de propriété ou de privilèges de commerce. Le gouvernement des Etats-Unis insiste sur le respect dû aux lois de l'humanité, — lois que tout gouvernement honorable reconnaît, et ne peut mettre de côté pour justifier les actes de ses agents.

Ce n'est seulement dans le cas de résistance de la part d'un navire, ou de désobéissance à l'ordre de stopper, que le commandant d'un sous-marin a le droit d'agir, et de mettre en danger la vie des passagers.

Le gouvernement des Etats-Unis a été informé que le gouvernement impérial avait, le 3 août 1914, donné ordre aux officiers de ses flottes, de respecter, sur la haute mer, les droits internationaux sur lesquels tous les commandants de navires marchands basent leur confiance. Et c'est sur les principes d'humanité aussi bien que sur la loi qui en dérive, que le gouvernement des Etats-Unis maintient sa position.

Le gouvernement des Etats-Unis est très heureux de constater que la note de votre Excellence se termine par l'expression de la probabilité que mon gouvernement accepterait de s'entendre avec la Grande Bretagne sur les moyens de modifier le caractère et les conditions de la guerre sur les mers.

Ce serait un très grand privilège au gouvernement des Etats-Unis de servir d'intermédiaire pour ses amis et pour le monde. Il est toujours prêt à transmettre aux nations étrangères toutes les suggestions qui seraient agréables à l'une ou à l'autre, et le gouvernement impérial est cordialement invité à agir en conséquence et à faire parvenir ses idées à ce sujet.

Le monde est intéressé dans les choses qui pourraient en quelque sorte mitiger les terreurs du conflit sanglant qui sévit en Europe.

Dans l'intervalle, quelles que seraient les conventions à l'avenir entre les nations engagées dans cette guerre, et quelle que soit l'opinion du gouvernement impérial au sujet de la provocation, ou de la justification circonstancielle, alléguée par les commandants des sous-marins dans l'accomplissement de leurs actes de destruction, le gouvernement des Etats-Unis repose toute confiance dans le sens juste, moral et humanitaire, du gouvernement impérial qui s'est toujours montré disposé à agir avec droiture dans des occasions où des citoyens américains ont été lésés, ou leurs droits de neutres attaqués.

Le gouvernement des Etats-Unis renouvelle et réitère formellement, et avec emphase, les demandes de sa première note transmise au gouvernement impérial, le 15 mai, et s'appuie sur les principes de l'humanité, sur les principes universellement reconnus de la loi internationale, et sur l'ancienne amitié entre le gouvernement impérial et le gouvernement des Etats-Unis, pour obtenir une réponse satisfaisante.

Le gouvernement des Etats-Unis ne reconnaît pas le droit d'une nation d'établir une zone de guerre qui ne permettrait pas aux navires marchands, de nations neutres, de passer librement, et interdirait la navigation de ces eaux à des navires marchands ayant à bord des citoyens américains voyageant paisiblement, et occupés de leurs affaires pacifiques.

Le gouvernement des Etats-Unis ne comprend pas que le gouvernement impérial se refuse de reconnaître ces droits.

La vie de non-combattants ne doit pas être mise en danger par la capture ou la destruction d'un navire marchand sans défense; le navire attaquant doit prendre toutes les précautions pour s'assurer si le navire soupçonné est réellement de nationalité belligérante, et porte un chargement de contrebande de guerre, et flotte, sous de faux prétextes, un drapeau de nation neutre.

En conclusion, le gouvernement des Etats-Unis s'attend, raisonnablement à ce que le gouvernement impérial adopte telles mesures qui seraient nécessaires afin de respecter les principes énumérés dans la note du gouvernement des Etats-Unis, et mettra en pratique les moyens de sauvegarder, à l'avenir, la vie des citoyens américains voyageant à bord des navires américains.

Le gouvernement des Etats-Unis demande une réponse directe que telle sera la décision du gouvernement impérial.

(Signé)
ROBERT LANSING,
 Secrétaire d'Etat ad Interim.

LES COMMENTAIRES A WASHINGTON.

Dépêche Spéciale à l'Abbeille.

Washington, 10 juin. — Les hauts fonctionnaires sont étonnés après avoir lu la note du président, que le secrétaire d'Etat ait donné pour raison de sa démission, la teneur belligérante du document. La note est beaucoup moins énergique que le premier communiqué, auquel M. Bryan avait apposé sa signature officielle. Le président ne dit rien de plus que les Etats-Unis insistent sur les demandes de la première note, et ne toléreraient pas des atrocités semblables à l'avenir, comme celles qui ont accompagné la destruction du "Lusitania".

On craint que l'Allemagne cherchera à prolonger la discussion en répétant sa déclaration que le "Lusitania" était armé et portait des munitions de guerre.

M. BRYAN EN APPELLE AU PEUPLE AMERICAIN.

Dépêche Spéciale à l'Abbeille.

Washington, 10 juin. — Dans un long communiqué adressé au peuple des Etats-Unis, M. Bryan explique son attitude au sujet de la note du président. Il répète beaucoup de choses qu'il a précédemment dites, et qui ont été publiées, et ajoute, que la note du président est basée sur des arguments erronés, qui ne sont pas d'accord

LE BULLETIN DU JOUR.

Suite de la 1ère page.

La procédure adoptée par le Président Wilson, avec l'approbation de son cabinet, tel que le voilà aujourd'hui constitué. Il faudrait regretter, pour M. Bryan lui-même, que, par une initiative aussi téméraire, il vienne à rabaisser, dans l'esprit des partisans qui lui restent, le souvenir de ce que furent jadis son talent personnel et son influence sur l'opinion. Ce qui lui demeure de son ancienne réputation politique sombrerait à coup sûr dans une aussi inconcevable tentative.

P. H. ERMONT.

avec les vues modernes. Par exemple l'insistance de l'Autriche qui a dicté l'ultimatum à la Serbie a plongé toute l'Europe dans une guerre atroce.

Tous les souverains engagés dans ce conflit gigantesque ont déclaré qu'ils étaient en faveur de la paix; mais ils ont choisi les vieux moyens, — le recours à la fermeté supportée par la force, et où en sont-ils, maintenant.

Faut-il que le gouvernement des Etats-Unis suive cet exemple, au lieu de se montrer calme et digne, et de soumettre à une commission internationale, les questions qui constituent le différend avec l'Allemagne?

M. Bryan publiera demain un appel aux Allemands-Américains.

LA REPONSE DE L'ALLEMAGNE AU SUJET DU VAPEUR "FRYE".

Dépêche Spéciale à l'Abbeille.

Washington, 10 juin. — Le gouvernement allemand a répondu aujourd'hui à la note du gouvernement des Etats-Unis, qui demandait une indemnité pour la destruction du vapeur américain "William P. Frye", torpillé et coulé par un croiseur allemand. La réponse écarte toute question d'indemnité et déclare que l'affaire soit jugée par une cour maritime de prises.

Cela équivaut à une déclaration que l'Allemagne s'arroge le droit de couler tout navire neutre, soit américain ou autre, ayant un chargement de marchandises de contrebande.

NOUVEAU PRESIDENT DU MEXIQUE.

Dépêche Spéciale à l'Abbeille.

Washington, 10 juin. — Roque Gonzales Garza, chef du gouvernement Villa-Zapata à Mexico City a été déposé hier par une convention qui siège à la capitale.

Lagos Chazarro, de Chihuahua, un délégué de Villa, a été élevé à la présidence provisoire.

Son nom complet est Francisco Lazo Chazarro et il a été gouverneur de Vera-Cruz sous le président Madero.

SUPREME COURT.

To-day at eleven o'clock there will be presented to the Supreme Court the portraits of two distinguished members of the Louisiana Bar, Col. Geo. W. Race and Mr. Ernest J. Wenck, in their time not only eminent lawyers, but foremost in public life and philanthropic work. Mr. Hart at whose suggestion the portraits will be presented will open the exercises and Mr. E. T. Merrick will make the formal address regarding the Race portrait which is the gift of Mr. Race's widow now residing in Sewanee, Tenn. Mr. Merrick studied law in the office of Merrick, Race and Foster and subsequently became a member of the firm of Merrick, Race and Merrick and Judge A. H. Wilson, who also studied law under Col. Race will also say a few words.

The presentation of the portrait of Mr. Wenck, the gift of his sons J. C. Wenck and W. A. Wenck, will be by Mr. Chas. F. Buck, a life long friend of Mr. Wenck. The pictures will be received for the Court by Chief Justice Monroe and Mr. Justice Sommerville. Members of the Bar and the public in general are cordially invited to attend.

NAVIRES TORPILLES.

Dépêche Spéciale à l'Abbeille.

Londres, 10 juin. — La barque Suannah, de Preston, a été coulée par une mine dans le canal de Bristol; l'équipage a été sauvé et conduit à Palmouth.

Le vapeur anglais "Erna Bolt" a été torpillé et coulé près de Harwich par un sous-marin allemand. L'équipage est sain et sauf. Anciennement un vaisseau allemand "Erna Bolt" avait été pris par les Anglais et mis en service actif. Il jaugeait 1,045 tonnes et avait 200 pieds de longueur.

AVIS A NOS ABONNES.

Toujours soucieux de servir nos lecteurs avec ponctualité nous serions très reconnaissants aux personnes qui ne recevraient pas leur journal régulièrement, de nous prévenir au plus vite. Téléphoner Main 3487.

Report of lawn party for benefit of St Vincent Orphan Asylum

Mrs. Denegre, Mrs. Flower, Mrs. Schrieber and the other ladies of the Sewing Circle wish to thank the friends who always generously responded to the needs of St. Vincent's Infant Asylum. After two difficult years of illness and struggle the Asylum was twenty-two hundred dollars in debt. The lawn party at the residence of Mrs. George Denegre realized \$1318, net, leaving a debt of \$882.

It would be greatly appreciated if those who have not settled for their tickets would do so, but the people who received tickets and did not use them need feel under no obligation to pay for them unless they wish to help with this contribution.

Donations and expenses were as follows:

Sixty dollars for music, contributed by Mrs. Nicholas Burke, Mrs. Jack Douglas and Mrs. George Swarbrick. Ten dollars for special clerical work, Mrs. William P. Burke.

The ice cream for the entertainment was contributed by New Orleans Ice Cream Company, Miss Lebert, Mrs. George Whitney, Mrs. Lawrence Fabacher, Mrs. Peter Pasoud, Mr. John T. Gibbons and Mrs. F. D. Stafford.

Cakes through Mrs. Walter Flower and Grunewald Catering Co. Ice cream for the rehearsals, Mrs. George Denegre.

Candy through Miss Dorothy Spencer and Jacobs Candy Store.

Lemons, A. & M. Solari, Smith & Rauch.

Three bolts of cloth and ribbon, D. H. Holmes.

Ribbon, Maison Blanche. Piano, Mr. Werlein.

Plants were lent in profusion by U. J. Virgin, P. A. Chopin and C. W. Eichling.

The beautiful illumination was a contribution from the Electric Light Company.

Thirty-four dollars for lumber contributed by Mr. Julius Koch.

Benches lent by the German Protestant Orphan Asylum.

An exquisite doll and trousseau given by the Ursuline Ladies.

Work in putting in trees and arranging the scenery Mr. A. Maurin.

Lumber lent and grand stand put up by the Mayor and City Authorities.

Cash contributions.

Mrs. Dupaty	7.00
Mrs. Walter Flower	10.00
Mrs. Brittin	25.00
Mr. R. Irby	20.00
Mr. George Bright, Jr.	5.00
Nina Pratt, Larousin,	5.00
Ethel, Jane, Motha and George Westfeldt, Jr.	15.00
Mrs. Henry Beer	5.00
Mrs. Bradford	5.00
Mrs. Downman	5.00
Mr. Frank J. Matthews	10.00
Mr. Lyn Dinkins	5.00
Dr. Folkes	2.50
Mrs. G. Kohn	10.00
Mr. and Mrs. E. J. Bobet	10.00
Mr. Gordill	5.00
Mrs. Gourdin Smith	10.00
Mrs. Isadore Newman	5.00
Mrs. Hebert	5.00
Mr. John Matthews	2.00
Mrs. George Gibbons	1.50
Mrs. Charles deB. Claiborne	2.00
Mrs. S. O. Thomas	5.00
Dr. Ernest Lewis	5.00
Mr. William Stauffer	5.00
Mr. Felix Puig	2.00
Mrs. John P. Richardson	5.00
Mrs. Edmond Richardson	4.00
	\$190.00

Expenses.

Postage	\$ 39.50
Postal cards	5.00
Stationery	9.50
Printing	38.75
Paint and painting	21.00
Globes to shade electric lights and artificial flowers	30.00
Floor cloth	21.00
Sundry, small expenses, labor (flags, etc.)	10.00
Assistant stage manager	13.50
Addressing invitations and electrical work	76.00
	\$264.25

The carpenters were at work a month building a stage so that each performer would have a prominent place.

The bill was one hundred dollars for lumber and work and it was paid by the kindness of the performers in coming to a lawn party given for the purpose of paying this and it cleared exactly that amount.

Louisville & Nashville R. R. Co.

La ligne la mieux équipée offrant le service le plus moderne de la Nouvelle-Orléans aux villes du Nord et du l'Est

La route du "NEW YORK & NEW ORLEANS, Limited" Train tout en acier, composé entièrement de wagons-lits Pullman, wagon d'observation et Café Club

Pour plus amples informations s'adresser au Bureau des billets 201 rue St-Charles

En faisant vos commandes mentionnez l'Abbeille. S. V. P. merc-ven-dim

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales. Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de Toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à six heures et ferme le dimanche. Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux blocs de la rue du Canal. 2ème District.

En faisant vos commandes mentionnez l'Abbeille. S. V. P.

F. A. BRUNET

IMPORTATEUR DIRECT

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER

313 — RUE ROYALE — 313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans.

Venez visiter et vous rendrez compte par vous-même du bas prix de nos marchandises pour lesquelles je défie toute concurrence.

— Les ordres de la campagne sont sollicités. —

PHONE MAIN 240.

En faisant vos commandes mentionnez l'Abbeille. S. V. P.

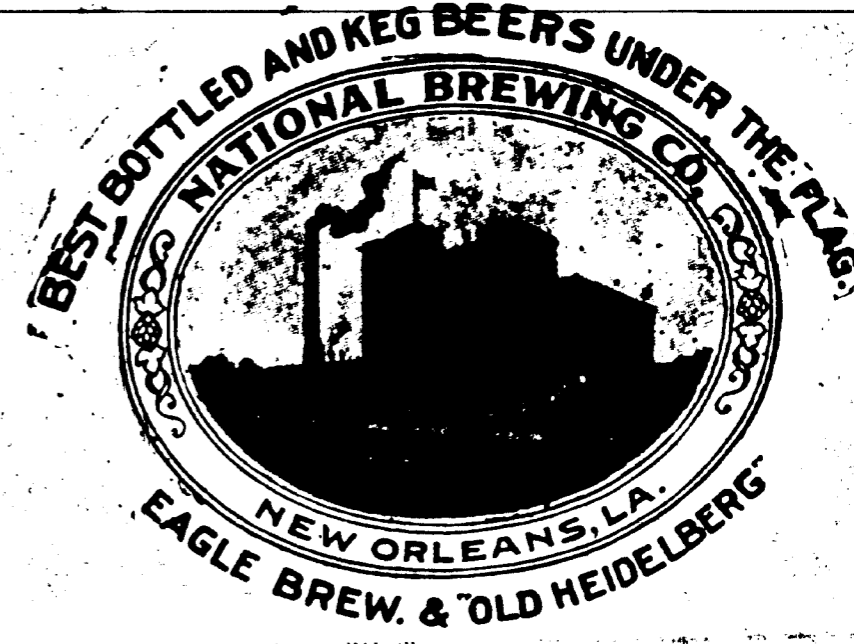
Essayez la meilleure Bière pure et à point
 Aucune ne lui est comparable

XXXX Extra Fine Bottled Beer

NEW ORLEANS BREWING CO.

RUES JACKSON ET TCHOUPITOULAS

En faisant vos commandes mentionnez l'Abbeille. S. V. P. 7 mai — 22 — 22 mai ven dim



En faisant vos commandes mentionnez l'Abbeille.



ESTATE

R. G. HOLZER

317 ET 329 RUE BOURGOGNE

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Garage "Holzer" portatif à l'épreuve de la Rouille, et Bâtisse Abri

FABRICANTS DE PORTES, FENÊTRES ET PERSIENNES INCOMBUSTIBLES

Tôles en fer, zinc, et en forme "V", gouttières, Tuyaux, Corniches, Chassis-vitrés, plafonds en acier; Couronnes et "finials" de fenêtres. Gardes-fous et carters d'automobiles. Réparations de Radiateurs, etc. Réparations de toitures en ardoises.

AGENTS POUR LES "NEPONSET PRODUCTS" DE BIRD & SON; ET DES "S. S. WALL BOARD"

En faisant vos commandes mentionnez l'Abbeille. S. V. P.